



St Colomban

Paroisse Catholique - Pôle missionnaire du Val d'Europe

5 rue de Magny 77700 Bailly - Romainvilliers 01 60 42 01 15
paroisse@paroisse-st-colomban.fr www.paroisse-st-colomban.fr

FIP 18 – 17 au 23 mai 2020

« Si vous m'aimez... »

Pendant la cène, la veille de sa mort, Jésus demande aux siens de l'aimer. C'est la première fois. Il avait demandé d'aimer le Père, les pauvres et les petits ou encore de s'aimer mutuellement. Maintenant, il demande que nous l'aimions, lui Jésus.

Il y a certainement une demande d'affection de Jésus au jour de son arrestation mais cet appel est plus profond : « Celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; moi aussi, je l'aimerai et je me manifesterai à lui » (Jn 14, 21). Jésus offre à ses disciples d'expérimenter l'amour du Père. En aimant Jésus qui nous sauve, nous goûtons l'infinie miséricorde de Dieu par l'action de l'Esprit-Saint !

Et pour que cette expérience ne soit pas éphémère, Jésus prie le Père de nous donner « un autre Défenseur qui sera pour toujours avec nous : l'Esprit de vérité » (Jn 14, 16). Cet Esprit-Saint qui procède du Père et du Fils est la vive flamme d'amour en nos cœurs. Il est la force qui nous soutient et nous conduit. Il est la manifestation de Dieu. Et il nous est donné ! Ce n'est pas pour un moment seulement, c'est pour toujours. L'Esprit de Dieu qui est amour vit en nous !

Telle est « l'espérance qui est en nous », écrit saint Pierre, et dont nous voulons témoigner avec joie et reconnaissance. En ces jours qui nous séparent de la Pentecôte, aimons Jésus !

Charles Cornudet, curé

Agenda paroissial

Dimanche 17 mai	➤ 6 ^{ème} Dimanche de Pâques
Mardi 19	➤ Adoration libre et silencieuse de 20h30 à 21h30 à Serris
Mercredi 20	➤ Chapelet à 19h à Chessy
Jeudi 21	➤ Solennité de l'Ascension du Seigneur ➤ Pas d'adoration à Magny
Samedi 23	➤ Chapelet de la divine miséricorde suivi du chapelet à 15h à Serris
Dimanche 24 mai	➤ 7 ^{ème} Dimanche de Pâques

Toutes les célébrations de baptêmes, 1^{ères} communions, confirmations, professions de foi et de mariages prévues avant l'été dans notre paroisse sont reportées ainsi que les rencontres de préparation.

La reprise des différents groupes se fera normalement après la Pentecôte selon les conditions qui nous seront communiquées. Pour le moment et jusqu'au 2 juin, 10 personnes au maximum peuvent être rassemblées avec une distance d'un mètre entre chaque individu et le port du masque pour les adultes.

Vie Paroissiale

Dans l'attente de la Pentecôte : Prions et invoquons le Saint-Esprit !

Esprit Saint, j'ai confiance en toi !
Me voici devant toi pour me laisser modeler,
pour me laisser conduire, pour me laisser aimer.
Accueille l'offrande de tout mon être
et fais-moi la grâce de t'aimer chaque jour davantage.
Apprends-moi à me laisser faire par toi en toute chose,
à ne pas mépriser tes inspirations, à ne pas te résister.
Que cette prière faite en ce jour soit le début
d'une intimité nouvelle avec toi. Amen.

Cette prière peut être communiquée à d'autres personnes, lue ensemble au téléphone, priée en famille...

Recommandations Pratiques du Diocèse

Le port du masque est recommandé dans toutes les églises du diocèse de Meaux.

Le lieu ordinaire de la célébration de la messe demeure l'église. Désormais la messe peut être célébrée lors des obsèques (qui restent autorisées avec un maximum de 20 personnes).

La célébration des confessions individuelles peut avoir lieu dans les églises.

La distribution de la communion en dehors de la messe est réservé uniquement aux personnes malades ou en situation de faiblesse.

Adoration, Louange, Chapelet, sont possibles dans les églises.

Dans tous les cas, les gestes barrières doivent être impérativement respectés ainsi que la distanciation d'un mètre minimum autour de chaque personne.

Pas de célébration publique des messes jusque fin mai

A priori jusqu'à la fin du mois de mai toutes **les messes sont célébrées dans les églises à huis clos pour une dizaine de personnes :**

- **Les messes de semaine sont célébrées aux lieux et horaires habituels.**
- Pour les dimanches et jour de fête, une messe seulement est célébrée dans l'une des églises avec une dizaine de paroissiens invités.

Maison Paroissiale Ouverte

La maison paroissiale est ouverte chaque matin de 10h à 12h du mardi au samedi. Vous pouvez appeler ou passer à ces horaires. A un autre moment, merci de prendre rendez-vous.

Des masques y sont à votre disposition en cas de besoin, n'hésitez pas à demander.

Le secrétariat est assuré et les inscriptions pour la rentrée de 2021 débuteront au mois de juin.

Églises ouvertes

Les églises sont ouvertes. Il est autorisé de venir y prier personnellement et en petit groupe à conditions de respecter les règles sanitaires.

Vous y trouverez la Feuille d'Information Paroissiale hebdomadaire.

L'adoration libre et silencieuse ainsi que les confessions seront proposées le mardi à Serris de 20h30 à 21h30 et le jeudi de 19h à 20h à Magny-le-Hongre. La prière du chapelet reprendra les mercredis et samedis.

Merci aux paroissiens qui assurent les ouvertures et les fermetures fidèlement !

Dons et offrandes

La paroisse vit des dons des fidèles. L'absence des offrandes de quête et la baisse des demandes d'intentions de messe impactent fortement les finances paroissiales. Pour y remédier, si vous le pouvez, **merci de faire vos dons en ligne sur page internet provisoire mais sécurisée de la paroisse : www.paroisse-st-colomban.fr**

Recevoir la Feuille d'Information Paroissiale (FIP) par mail

Pour recevoir la FIP par mail, demandez-le par mail : secretariatcc@paroisse-st-colomban.fr